



Le 9 juillet 2009

DESTINATAIRES : Tous les Conseils du travail

Salutations!

C'est en grande partie grâce au travail acharné lors des activités du CTC, des conseils du travail et des affiliés pendant l'hiver et le printemps que la question de la réforme de l'AE est demeurée dans l'actualité. Ces activités ont été soulignées lors des rassemblements en Ontario, des pressions auprès des députés et députées à travers le pays et de l'occupation des bureaux des députés. À Toronto, le conseil du travail a convoqué une assemblée des délégués et déléguées syndicaux à laquelle 1 800 d'entre eux ont participé afin de se renseigner sur la crise économique et comment s'impliquer dans la campagne. Une des activités à laquelle les déléguées et délégués ont participé consistait à apporter pendant l'été une pétition à leur travail et de recueillir les noms de consœurs et confrères qui demanderaient à leur député de « Réparer l'assurance-emploi maintenant ».

À ce jour, la campagne a permis de recueillir au-delà de 10 000 signatures dans la région de Toronto. Toutefois, la question du régime inadéquat d'assurance-emploi ne se limite pas à Toronto. Nous devons élargir la campagne de pétition à d'autres conseils du travail.

Nous demandons à tous les conseils du travail:

- i. de photocopier en quantité suffisante la pétition sur l'AE ci-jointe;
- ii. de demander aux syndicats affiliés locaux de remettre la pétition aux déléguées et délégués syndicaux, de la distribuer pour signature et de la retourner au conseil du travail;
- iii. de présenter des copies de la pétition signée à votre député fédéral avec au moins 25 signatures. Votre député devrait la lire à la Chambre des communes;

.../2



iv. de remettre une copie des pétitions à votre représentant ou représentante du CTC qui les enverra à Ottawa.

Nous vous demandons d'effectuer cette tâche au cours de l'été et au début de l'automne.

À l'automne, la Commission des Cols Bleus des Conservateurs et des Libéraux soumettra au gouvernement ses idées sur la réforme de l'AE. Nous devons garder en tête nos demandes quant à la réforme de l'AE et les efforts que vous consacrerez à cette pétition nous aideront énormément. Nous enverrons aussi sous peu la Phase II de notre Plan de campagne sur les pensions et l'AE.

Je vous prie de recevoir l'expression de ma solidarité,

Le président,



Kenneth V. Georgetti

P.J.

c.c. Conseil exécutif
Michael MacIsaac
Danny Mallett
Personnel régional
Service de l'action politique

Réparez l'assurance-emploi maintenant

À LA CHAMBRE DES COMMUNES :

ATTENDU QUE

un régime d'assurance-emploi sain est le plus puissant de tous les stabilisateurs économiques. Pendant les récessions au début des années 80 et 90, l'AC a permis d'éviter des ralentissements plus longs et profonds et a diminué le choc causé par les pertes d'emplois et la baisse du PIB;

ATTENDU QUE

nous avons débuté cette nouvelle crise économique avec un régime d'AE plus affaibli. Il ne couvre que la moitié de ce qu'il couvrirait lors de la dernière récession. Maintenant, seulement 42 % des chômeuses et chômeurs reçoivent des prestations d'AE en tout temps – parce que moins de travailleurs ne se qualifient et que le nombre de semaines de prestations a été réduit;

ATTENDU QUE

le gouvernement a cessé de contribuer à l'AE et a détourné les cotisations d'AE vers d'autres dépenses (54 milliards de \$ entre 1994 et 2007)... au lieu d'améliorer les prestations d'AE;

ATTENDU QUE

même les É.-U. ont démontré du leadership en apportant des modifications importantes dans la durée des prestations d'AE et un supplément de prestations dans le cadre des mesures de relance pour faire face à la crise;

ATTENDU QUE

le régime d'AE appartient aux travailleurs et travailleuses. Nous le finançons et nous nous attendons qu'il soit là quand nous en avons besoin. Tous les travailleurs et travailleuses qui perdent leur emploi devraient recevoir de l'AE.

Nous adressons une pétition au Parlement pour demander que ces changements soient apportés au Régime d'assurance-emploi

1. 360 heures pour être admissible à des prestations d'AE dans toutes les régions du Canada
2. Augmenter la durée des prestations à 50 semaines pour tous les travailleurs et travailleuses dans toutes les régions, et
3. Augmenter le montant des prestations à au moins 60 % du salaire normal, selon les 12 meilleures semaines du travailleur, et rehausser le maximum. Suspendre l'allocation pour indemnité de départ. Éliminer la période d'attente de deux semaines.

Nom (en lettres moulées)

Adresse (en lettres moulées)

Code postal

Signature

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____

7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____

Si vous présentez cette pétition signée par au moins 25 personnes à votre députée ou député fédéral, il ou elle est requis de la lire à la Chambre des communes. À titre informatif pour le député, entrez votre code postal au www.parl.gc.ca

Retourner à : Votre Conseil du travail



Canadian Labour Congress
Congrès du travail du Canada